

France-Paris: Radio, television, communication, telecommunication and related equipment
OJ S 57/2015 21/03/2015
Contract notice – utilities
Supplies

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SNCF — direction du matériel

Postal address: 15 rue Traversière

Town: Paris Cedex 12

Postal code: 75571

Country: France

Contact person: Pôle MA AP (divison achats projets)

For the attention of: Olubamise Akinbusoye

E-mail: olubamise.akinbusoye@sncf.fr

Telephone: +33 153331527

Internet address(es):

General address of the contracting entity: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Address of the buyer profile: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Main activity

Railway services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Etude et fourniture de systèmes de géolocalisation embarquée destinés à équiper du matériel roulant ferroviaire.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Livraisons: Site(s) SNCF en France Métropolitaine.

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'étude et la fourniture de 3 583 systèmes de géolocalisation embarquée dont 171 systèmes de rechanges conformes à l'EN 50155.

Cette fourniture est destinée à l'équipement du matériel roulant ferroviaire TER, Intercités, Infra et FRET.

Le volume de la tranche ferme s'élève à 1 500 systèmes de géolocalisation embarquée.

Le volume de la tranche optionnelle incluant les pièces de rechanges s'élève à 2 083 systèmes de géolocalisation embarquée.

II.1.6. CPV code(s)

32000000 Radio, television, communication, telecommunication and related equipment,

31000000 Electrical machinery, apparatus, equipment and consumables; lighting

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

L'étude et la fourniture de 3 583 systèmes de géolocalisation embarquée dont 171 systèmes de rechanges conformes à l'EN 50155.

Cette fourniture est destinée à l'équipement du matériel roulant ferroviaire TER, Intercités, Infra et FRET.

Le volume de la tranche ferme s'élève à 1 500 systèmes de géolocalisation embarquée.

Le volume de la tranche optionnelle incluant les pièces de rechanges s'élève à 2 083 systèmes de géolocalisation embarquée.

La quantité indiquée ci-dessus est donnée simplement à titre indicatif.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: L'étude et la fourniture de 3 583 systèmes de géolocalisation embarquée dont 171 systèmes de rechanges conformes à l'EN 50155.

Cette fourniture est destinée à l'équipement du matériel roulant ferroviaire TER, Intercités, Infra et FRET.

Le volume de la tranche ferme s'élève à 1 500 systèmes de géolocalisation embarquée.

Le volume de la tranche optionnelle incluant les pièces de rechanges s'élève à 2 083 systèmes de géolocalisation embarquée.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Sera précisé au Règlement de Consultation.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres doivent être exprimées en euros.

Les prix sont fermes.

Païement net par virement à échéance fixé à 60 jours de l'émission de la facture, émis après acceptation qualitative et quantitative des fournitures, prestations ou travaux et vérifications de la facture.

Financements sur fonds propres SNCF.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Respect de la norme en vigueur EN 50155 et respect des arrêtés ministériels en vigueur applicables aux matériels roulants ferroviaires.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

III.2.1.1- Les pièces justifiant de l'existence légale de l'entreprise, avec le numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (ou équivalent),

III.2.1.2- L'imprimé DC1 intitulé "Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants" dûment complété et signé.

III.2.1.3- L'imprimé DC2 intitulé "Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement" dûment complété.

Ces documents sont à se procurer:

- par courrier à: Imprimerie Nationale, BP 514, 59505 Douai Cedex

- par télécopie au: +33 327082751.

- par Internet à: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

III.2.1.4- Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et à faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte la déclaration de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les dispositions des huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où la production s'effectue. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

Les huit conventions fondamentales de l'OIT sont les suivantes:

- la convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (C87, 1948);

- la convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (C98, 1949);
- la convention sur le travail forcé (C29, 1930);
- la convention sur l'abolition du travail forcé (C105, 1957);
- la convention sur l'égalité de rémunération (C 100, 1951);
- la convention concernant la discrimination (emploi et profession, C 111, 1958);
- la convention sur l'âge minimum (C 138, 1973);
- la convention sur les pires formes de travail des enfants (C 182, 1999).

Voir: <<http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>>.

Le cas échéant, une certification en matière de responsabilité sociale (norme SA 8000 ou tous les autres justificatifs regardés comme équivalents), attestant du respect de ces dispositions, est fournie par le candidat. Ce dernier précise le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

III.2.1.5- Le Candidat précise la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'Opérateur économique principal.

III.2.1.6- Le Candidat fournit le document récapitulatif des pièces demandées selon le modèle pré défini ("Cadre de réponse"). Le Candidat devra se procurer ce document auprès de l'Acheteur Projet dont les coordonnées figurent ci-dessous.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

III.2.2.1- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaire relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché.

III.2.2.2- une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

III.2.2.3- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices, les effectifs moyens annuels de l'entreprise et l'importance du personnel d'encadrement.

III.2.2.4- le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe.

III.2.2.5- le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

SNCF se réserve le droit de faire réaliser une analyse financière par un organisme tiers indépendant.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

III.2.3.1- la présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de l'opérateur économique, au cours des 3 dernières années, dans le domaine du présent avis, correspondant à des volumes équivalents, en indiquant: le montant, la date et le destinataire

public ou privé. L'exécution satisfaisante des livraisons et des prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.3.2- une photocopie des certificats de qualifications professionnelles possédés, ou toute preuve de la capacité de l'opérateur économique, apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

III.2.3.3- le Candidat décrira son organisation et les conditions de production et de livraison des balises GPS pour une cadence mensuelle pouvant aller de 10 à 250 kits.

III.2.3.4- le cas échéant, la mention des qualifications SNCF (processus de qualification des fournisseurs de la SNCF décrit sur le site internet <http://www.sncf.com> - Fournisseurs - rubrique Devenir Fournisseur.)

III.2.3.5 - l'indication des titres d'études et professionnels de l'encadrement technique de l'opérateur économique.

III.2.3.6 - le candidat précisera son système de management de la qualité et fournira, le cas échéant, son certificat d'assurance qualité en cours de validité (ISO 9000).

III.2.3.7 - le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à prévenir et à maîtriser les risques environnementaux inhérents à ses activités. Le cas échéant, une certification en matière de management de l'environnement (ISO14001 et/ou règlement CE EMAS, et/ ou toute autre norme équivalente), attestant du respect de ces dispositions, est fournie par le candidat. Ce dernier précisera le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

Le candidat avise ses sous-traitants et autres opérateurs travaillant pour son compte de ce que les dispositions considérées leurs sont applicables. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

III.2.3.8 - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique, dont le candidat dispose pour exécuter le marché.

III.2.3.9 - En matière de fournitures et service, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

III.2.3.10- Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à prévenir et à maîtriser les risques professionnels inhérents à ses activités. Le cas échéant, une certification en matière de management de la santé et de la sécurité au travail (OHSAS18001 et/ou ILO-OSH 2001 ou toute autre norme équivalente), attestant du respect de ces dispositions, pourra être fournie par le candidat. Ce dernier précisera le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage des sites certifiés). Le candidat doit aviser ses sous-traitants et autres opérateurs travaillant pour son compte de ce que les dispositions considérées leurs sont applicables. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

III.2.3.11 - Le candidat fournira son engagement à respecter la norme EN 50155.

En phase de candidature, SNCF se réserve le droit de réaliser ou de faire réaliser des audits qualité chez le Candidat.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

11669 / MAP-OA

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 27.3.2015 - 14:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

7.4.2015 - 14:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Le Candidat doit impérativement remplir le "cadre de réponse" mentionné en III.2.1.6, à joindre à sa candidature. Ce document est à demander impérativement par mail à Monsieur Olubamise Akinbusoye copie Madame Élisabeth Varon (elisabeth.varon@sncf.fr) au plus tard le 27.3.2015 à 14:00.

Les actes de candidatures doivent être transmis, à l'adresse indiquée au point I.1 en précisant impérativement le point de contact et le nom de l'acheteur, exclusivement dans une enveloppe reprenant l'intitulé mentionné à la section II.1.1 du présent avis ainsi que la date limite de réception des candidatures indiquée au point IV.3.4 du présent avis.

Toute candidature ne respectant pas le formalisme pré cité est rejetée sans être analysée.

La SNCF développe les consultations en ligne, par voie électronique. Les coordonnées e-mail du représentant habilité à soumissionner à la présente consultation sont à mentionner dans le dossier de candidature.

Après examen des documents, la SNCF évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre.

Le marché sera soumis aux dispositions du cahier des clauses et conditions générales (CCCG), applicables aux marchés de constructions, de maintenance et de transformation de matériels roulants de la SNCF, disponible sur le site <http://www.sncf.com> - Fournisseurs - Rubrique Cadre Juridique.

La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigées en français.

L'examen des variantes est subordonné à la remise d'une offre de base conforme aux prescriptions du cahier des charges.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris Cedex 01

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <http://www.tgi-paris.justice.fr/>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal de grande instance

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris Cedex 01

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <http://www.tgi-paris.justice.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

18.3.2015